

Compte rendu du Conseil Municipal **Séance du 7 mai 2009**

1. Travaux au château d'eau

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Sous-Préfecture a octroyé une subvention au titre de la DGE pour le renforcement du réseau d'eau potable pour la défense incendie

La subvention accordée est d'un montant de 16 560.00 € représentant 40% du montant des travaux HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire réaliser les travaux par la Lyonnaise des Eaux suite à la consultation faite en février 2009 pour un montant HT de 41 400 €.

2. Achat de matériel

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la décision du SIVOM de Ressons sur Matz d'octroyer une aide à chaque commune sur les économies d'énergies. Cette aide de 70% de la dépense, plafonnée à 1 000 euros concernant soit:

- achat de guirlande basse consommation
- lampe d'éclairage basse consommation
- armoire éclairage public à économiseur

Le Conseil Municipal décide d'acheter des guirlandes basse consommation pour un montant HT de 4 969.50 €.

3. Recrutement d'un agent pour l'Agence Postale Communale

Monsieur le Maire fait lecture des CV reçus en Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de recruter sous contrat CAE Mme PILLON, du fait de son inscription sur les listes de demandeurs d'emploi, pour une durée hebdomadaire de 20 heures à compter du 1^{er} juin 2009.

4. Questions diverses

- Aménagement de la Courseaux: Monsieur le Maire évoque le problème des cailloux sur les trottoirs. Il est évoqué la nécessité de fixer les gravillons avec de la résine.
- Abattage des arbres au cimetière: Suite à la consultation lancée auprès de la population il a été décidé l'abattage des arbres. Les devis sont attendus.
- Aménagement routier rue de Paris: Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise SODILOR pour la fourniture et la pose de bordure de route en plastique pour un montant de 4 690.72 € HT. Le Conseil Municipal décide la réalisation de ces travaux.
- Elections Européennes du 7 juin 2009. Monsieur le Maire demande aux personnes présentes de donner leur tour de garde. Le bureau de vote sera installé Rue Brunet.